

- **CONTRIBUTION N°59**

prudhomme bernard

Date de dépôt : Le 19/09/2018 à 15:56:45

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : E.P. Dionay (11 éoliennes)

Contribution : Monsieur le commissaire-enquêteur, j'ai trouvé sur le site de la Préfecture différentes pièces relatives au sujet de l'enquête. Toutefois, je n'ai pas trouvé les pièces 10 et 11, mentionnées en dernière page de la pièce 1. Est-ce normal, ou me suis-je trompé dans l'enregistrement des différentes pièces du dossier? Merci d'avance. Bien à vous.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Gières

Adresse email : bernard.prudhomme38@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 90.112.34.106

DEMANDE D'AIDE

- **CONTRIBUTION N°60**

Bucher Pierre

Date de dépôt : Le 20/09/2018 à 07:26:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Quel dommage !

Contribution : Est-il vraiment pertinent de dénaturer un site touristique aussi beau pour installer ce qui ne sera qu'une goutte d'eau de production électrique ?

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Grenoble

Adresse email : pethrus@free.fr (Non validée)

Adresse ip : 164.177.24.221

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°61**

Freyne Sylvie

Date de dépôt : Le 20/09/2018 à 11:08:18

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Non aux éoliennes dans les parcs naturels

Contribution : Ne cédon pas à l'appât du gain

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : La Baume-Cornillane

Adresse email : sylviefreyne@live.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.184.102.155

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°62**

FILIPUTTI GENEVIEVE

Date de dépôt : Le 20/09/2018 à 18:50:42

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : contestation pour l'installation d'éolienne à St Antoine l'Abbaye

Contribution : Une éolienne ne peut pas rester déconnectée du réseau, elle consomme donc du courant pour alimenter le groupe hydraulique de secours, de freinage d'urgence en cas de rafales de vent qui entraîneraient la destruction par sur-vitesse de l'éolienne et d'autre part pour pouvoir être synchronisée au réseau en concordance de phase, elle nécessite des systèmes électronique et électromécanique (transfo) alimentés, donc sous tension et refroidi. Pour mémoire une éolienne à l'arrêt consomme 9 KM/H autant qu'une maison individuelle. Par forte chaleur cette consommation peut avoisiner les 12 M/H. Cette technologie est inesthétique dans le paysage et n'apporte aucune plus-value pour l'environnement et à ce jour la déconstruction est problématique.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°63**

prudhomme bernard

Date de dépôt : Le 23/09/2018 à 07:47:26

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : éoliennes dionay

Contribution : Ma contribution en défaveur de ce projet

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(DIONAY.doc\)](#)

Document : DIONAY.doc, page 1 sur 9

Notre du commissaire enquêteur : La contribution détaillée (9 pages) de Monsieur PRUDHOMME, sera agrafée au présent rapport

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°64**

ANGELINI BERTRAND Marie Nadine

Date de dépôt : Le 23/09/2018 à 19:44:09

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Avis défavorable au projet

Contribution : Nous sommes contre le projet d'éoliennes sur la commune de St Antoine L'Abbaye et apportons pleinement notre soutien au Gîte les Jacques. La tranquillité et la nature sont les principaux atouts recherchés par le public d'habités qui fréquentes ce gîte. L'implantation d'éoliennes se traduit par des inconvénients locaux et des avantages...nationaux, européens ?

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Just-de-Claix

Adresse email : sousleclocher@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb14:91f:b300:6cec:353f:a4cb:a538

Les contributions N° 64 et N°96 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°65**

Rey Virginie

Date de dépôt : Le 24/09/2018 à 19:24:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Refus du projet d'installation d'éoliennes

Contribution : N'y a-t-il pas d'autres espaces pour créer ce projet que de ce poster à moins de 800m d'un gîte qui accueille des familles, des enfants, des randonneurs, des VTTistes, des séjours pour des personnes en situation de handicap et ce depuis des années pour le plus grand bonheur de tous! Tout ce qui fait l'atout de ce lieu d'accueil qui chaque année attirent touristes ou habitués ne va-t-il pas être compromis si le paysage, la faune et la flore sont détruit par le passage des nombreux camions à moins de 50 mètres du gîte, par le déboisement de la forêt pour la création de larges chemins, sans oublier le bruit que cela va occasionner... Quelles sont les vraies motivations de ce projet? Pour qui est la plus value? Quel sera l'avenir de ces éoliennes? Quels sont les impacts pour les habitants? Et pour le tourisme qui participe à faire vivre ce beau village et ses alentours? L'évaluation de tout ceci paraît bien sous-estimée et mérite une réelle attention avant toute décision définitive qui pourrait porter préjudice à nombre d'habitants attachés à leur village, à leur maison, à leur qualité de vie... et sans qui les villages n'existeraient sans doute plus.

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Villeurbanne

Adresse email : reyvirginie.r@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 89.88.144.11

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°66**

Meissonnier Martine

Date de dépôt : Le 24/09/2018 à 07:44:51

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Refus projet éolien

Contribution : L'éolien gangrène la France, ce projet comme tous les autres n'est qu'une farce dont les citoyens sont les dindons. Un moratoire immédiat doit être décidé. On a poussé le bouchon trop loin, des monstres d'acier frôlant les 200 mètres aux portes de nos maisons ce n'est plus acceptable et à plus forte raison quand on découvre la face cachée de l'iceberg !

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Rabastens

Adresse email : martine.meissonnier@laposte.net (Non validée)

Adresse ip : 2a01:cb19:8477:b100:6c5c:51f1:2731:9c1a

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°67**

CARMET MARTINE

Date de dépôt : Le 24/09/2018 à 12:23:30

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : CONTRE LE PROJET PARC EOLIEN ST ANTOINE

Contribution : voir document ci-joint

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(Déposition.docx\)](#)

Document : Déposition.docx, page 1 sur 3

Déposition

Projet Eolienne sur la commune de st Antoine 38

A: ddpp-observations-ic@isere.gouv.fr

www.registre-numerique.fr/projeteoliendionay,

Objet . AVIS DÉFAVORABLE

Suite à l'enquete concernant l'intallation de 11 éoliennes sur la commune de St Antoine/Dionay

J'ai vu la construction de la route menant aux éoliennes de Montmiral, d'une largeur impressionnante et je suis scandalisée de voir que pour la commune de Dionay on se permet de faire passer la route devant des maisons de particuliers qui sont depuis des années propriétaires dans des lieux choisis pour leur tranquillité , loin du bruit, loin des voitures.....

qu'un beau jour,comme au Gite des jacques , on leur impose le defilé de camions de chantier alors qu'on pourrait tres bien créer une route pour contourner voir eviter de les gener la tranquillité de ces personnes,n'a pas de prix....

Vous n'avez pas le droit de ne pas tenir compte de l'avis de ces propriétaires qui sont directement concernes..Dans le seul but de faire entrer de l'argent dans les caisses de la commune

Certains auront une vue direct sur les eoliennes, et de ce fait leur propriété a perdu toute valeur

La commune va t elle leur rembourser ce manque à gagner , la commune peut elle évaluer le prejudice de la tranquillité perdue meme de la santé perdue à cause du stress de cette situation.

Les parcs eoliens ne doivent pas etre imposes aux habitants d'une commune car il y a d'autres endroits sans habitation sur lesquels ils peuvent etre construits.

De plus Il y a un flou pour les promeneurs (dont je fais partie)

ces nouvelles routes sont elles publiques ?
privees ?, peut on les emprunter ?

le Maire de st Antoine est il bien informé ? a-t-il contacter des maires de communes ou il y a des éoliennes depuis plus de 10 ans pour connaitre exactement la situation sur ce qui se passe , si les promesses sont tenues, qu elles ont été les conséquences pour les personnes qui avaient à subir des préjudices comment vivent ils la situation ont-ils bénéficié d' arrangements ou sont ils malades ?

MONSIEUR LE MAIRE , ce n'est pas parce qu'au centre de votre village, les éoliennes ne se voyent pas....que vous avez le droit d en imposer à certains habitants de votre commune qui ont fait le choix depuis des anes de s'isoler du village
MmeCARMET

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°68**

VENITTIEN ANNE

Date de dépôt : Le 25/09/2018 à 08:37:36

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : mais pourquoi ?

Contribution : Les éoliennes : Avilissement du paysage Un rapport de production bien inférieur au nucléaire une nuisance sonore la destruction d'oiseaux la dévalorisation des constructions alentours l'ouverture de grandes voies d'accès dans un massif sauvage Il n'y a aucun bénéfice , ni aucune raison économique valable au montage de ces structures.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Beaurepaire

Adresse email : avenitien@free.fr (Non validée)

Adresse ip : 78.213.148.200

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°69**

BRET CHRISTIANE

Date de dépôt : Le 25/09/2018 à 08:42:02

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : projet éolien dionay

Contribution : JE suis très favorable à se projet, cependant étant propriétaire de quelques parcelles j'aimerais connaître les noms des propriétaires sur lesquelles serai implantés les éoliennes E1 et E2. D'autre part je proposerai que les loyers soient répartis entre tous les propriétaires

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : christiane.bret26@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.9.36.217

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : FAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°70**

DEJOUX Jacques

Date de dépôt : Le 25/09/2018 à 16:36:21

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Parc éolien de DIONAY

Contribution : Je subi depuis quelques mois l'installation d'éoliennes dans mon village et dans les Chambarans. Le désagrément initié par ces machines est énorme. Bruit sourd et lancinant, flashes surtout la nuit attirant inexorablement le regard, ossature immense se découpant dans le ciel et que rien n'atténue, machines en mouvement (pales) qui focalise le regard détériore la perception du paysage. Pourquoi tant de désastre pour un résultat et un apport d'énergie électrique quasiment nul! Notre région a la chance de produire plus d'énergie

qu'elle consomme. Connaissant les pertes du au transport de cette énergie, produire par l'éolien si peu d'énergie, (25% de la puissance installée dans le meilleur des cas) et de façon aléatoire et un gaspillage inutile. Un des plus grand atout de la France est le tourisme. Dégradé les paysages, l'environnement, pour un résultat écologique illusoire n'est pas sérieux. Croire que l'énergie produite par l'éolien permettra de supprimer les centrales conventionnelles est utopique. L'éolien dépendant du vent ne produit que de façon aléatoire. Il faut donc pour assurer la consommation nécessaire à l'ensemble des consommateurs d'autres moyens de production qui fonctionneront quand le vent sera absent. Il en résulte, en installant 3MW d'éolien il faut aussi installé 3MW de production que l'on maîtrise. Donc un investissement double. La production qu'il faut installer pour palier aux insuffisances de l'éolien ne peut être que du thermique à gaz, c'est à dire produire des gaz à effet de serre. Entendre dire que lorsque l'éolien produit on arrête les centrales conventionnelles n'est pas sérieux. En effet les centrales conventionnelles ne peuvent pas être arrêté ou redémarré rapidement. Leur fonctionnement ne le permet pas. L'avancé technologique d'aujourd'hui ne permet pas d'utiliser l'éolien de façon pérenne. L'homme a la mémoire courte! Pourquoi tous les moulins à vent ont été abandonné? Pourquoi tous les bateaux commerciaux n'existe plus? Monsieur le commissaire enquêteur je vous laisse trouver la réponse, qui j'espère vous fera toucher la réalité. NON l'éolien est inutile, il ne permet pas d'éviter les gaz à effet de serre, il n'assurera pas la production d'énergie électrique, production trop faible, mais il détruit notre environnement et la qualité de vie. Monsieur le commissaire enquêteur j'ose espérer que là où vous résidez vous n'aurez pas à supporter un tel environnement. Pensez à l'inutilité de ces machines et à la qualité de vie de vos concitoyens pour refuser ce parc éolien.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : jacques.dejoux1@libertysurf.fr (Non validée)

Adresse ip : 2a01:e35:87e4:e300:60e0:65fc:c95d:4887

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°71**

Villard Pierre

Date de dépôt : Le 25/09/2018 à 19:58:13

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Protection des monuments historiques

Contribution : Monsieur le commissaire enquêteur. L'implantation des éoliennes envisagées sont dans le champ de vision du site de l'abbaye de St Antoine. Or l'avis des services de la DRAC est limité à un avis archéologique. Celui-ci obère l'avis des architectes des monuments historiques qui devraient nécessairement rappeler le classement monument historique de l'ancienne Abbaye depuis le 15/10/1981. Il s'agit là d'un manquement certainement involontaire mais grave qui pourrait être dommageable. En l'état la production d'électricité éolienne dans ce site n'est absolument pas justifiable au regard de la conservation de l'environnement à protéger dans le périmètre visuel de ce monument. Il convient

de demander à l'entreprise de repositionner les éoliennes hors du champ visuel.

Pierre Villard

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : villardmlp@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.129.177.25

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°72**

DESPLANCHES Michel**Date de dépôt** : Le 26/09/2018 à 11:09:40**Lieu de dépôt** : Sur le registre électronique**Etat** : Observation publiée**Objet** : Parc éolien du DIONAY à Saint Antoine l' Abbaye : compléments**Contribution** : En supplément à ma contribution de 11h 45, je complète par l'ajout d' un document oublié. M. DESPLANCHES**Pièce(s) jointes(s)** :[Télécharger la pièce jointe originale \(EDPR France Hermes.pdf\)](#)

Document : EDPR France Hermes.pdf, page 1 sur 1

05/11/2017

Google Traduction

Traduction Source : Anglais ▼ Cible : Français ▼

Afficher : Traduction Original

Investissements durables

EFG Hermes recherche des opportunités créatives pour s'engager dans des investissements durables qui génèrent de la valeur et génèrent des rendements. La division Private Equity a investi dans une série d'investissements dans l'industrie des énergies nouvelles et renouvelables à travers sa plate-forme Vortex pour les investissements dans les énergies renouvelables. Vortex a déjà surperformé les objectifs d'investissement en termes de production d'électricité et de performance financière. L'équipe continue à travailler pour optimiser la production et améliorer la rentabilité du portefeuille.

Avec plusieurs opportunités en perspective, EFG Hermes Private Equity reste en concurrence pour de nouvelles opportunités dans le secteur européen des énergies renouvelables et tire parti de ses antécédents en matière d'énergies renouvelables pour créer un véhicule de capital permanent en Égypte qui servira de holding pour de futurs projets.

EDPR France

Dans le cadre d'une transaction historique annoncée en octobre 2014, la division Private Equity d'EFG Hermes a finalisé l'acquisition d'une participation de 49% dans EDPR France, un parc éolien français de 334 MW, pour 208 millions de dollars. Il s'agit du premier investissement européen d'EFG Hermes et de la première opération de la nouvelle stratégie d'investissement direct de la division Private Equity.

L'acquisition a été un développement clé dans la stratégie de l'entreprise d'élargir notre rôle traditionnel en tant que catalyseur pour le capital institutionnel dans les marchés MENA en aidant nos partenaires et investisseurs à exploiter des opportunités mondiales attrayantes.

L'opération a considérablement augmenté le total des actifs sous gestion de l'entreprise.

La transaction souligne la capacité d'EFG Hermes à créer, lever des fonds propres et des dettes et à conclure des contrats à l'échelle internationale dans un secteur hautement concurrentiel. Il s'agissait également du deuxième investissement de la société dans la production d'énergie verte sur une période de moins de 12 mois, après un engagement antérieur via le fonds InfraMed pour établir Tafilah, le premier parc éolien d'envergure mondiale en Jordanie.

Portefeuille paneuropéen d'énergie éolienne

<https://translate.google.fr/translate?hl=fr&sl=en&u=http://efghermes.com/en/OurServices/PrivateEquity/Pages/GreenInvestments.aspx&prev=search>

1/1

DOCUMENT OUBLIE

- **CONTRIBUTION N°73**

BUIS Estelle

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 13:54:11

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : avis défavorable nécessaire

Contribution : Le 26 septembre 2018, Madame, Monsieur le commissaire enquêteur, Je vous prie par ce message de prendre en considération l'avis objectif d'une personne n'habitant pas le village mais venant régulièrement en tant que touriste ou professionnelle de l'éducation profiter des lieux et de l'environnement agréable et paisible. Je connais et fréquente le gîte des Jacques et les alentours depuis plus de dix ans. Au niveau professionnel, étant directrice de MJC à Grenoble, j'ai régulièrement fait venir des groupes d'enfants pour leur inculquer quelques valeurs associées au lieu qui me sont chères: respecter l'environnement, sortir du rythme effréné de la ville, écouter le silence, observer la nature, être autonome et se balader seul et en sécurité.... A titre personnel, j'ai de nombreuses fois fait venir des personnes au gîte et la semaine dernière encore j'y organisais mon mariage, faisant déplacer plus de 140 personnes venant de tous horizons. Ces personnes sont restées 3 jours et ont fait vivre les commerces, camping, gîtes des alentours. Toutes ces personnes ont été très sensibles au projet et ne comprennent pas qu'il n'y ait pas d'autres espaces pour créer ce projet... Quand j'ai appris ce qui risquait de se passer près du gîte, je me suis demandé comment je pourrais continuer à venir et à faire venir des personnes pour profiter des lieux si le paysage, la faune et la flore sont détruits entre autres par le passage des camions à moins de 50 mètres du gîte... Pour que vous puissiez vous rendre compte de la vie du lieu et du bonheur que cela apporte aux touristes je vous joins quelques photos des endroits qui risquent d'être détruits par les travaux. Je vous prie d'agréer mes sincères salutations Estelle BUIS

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(IMG_2870.JPG\)](#)

Image jointe :

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N° 74**

Lambert madeleine

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 14:37:29

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : opposition projet eoliennes

Contribution : Adeptes de la randonnée pédestre dans le secteur, je constate avec amertume le spectacle désolant qu'offrent les éoliennes. Que deviendra la vue grandiose sur le Vercors? C'est un véritable massacre. Bien que n'étant pas spécialiste dans le domaine de l'énergie, je ne vois pas l'utilité de nouvelles implantations (il y a déjà Montrigaud Dionay) D'autant que nous exportons de l'électricité à l'étranger... Et que penser d'une telle hauteur : 180 m dans une zone naturelle : un vrai scandale! Je m'oppose catégoriquement à un tel projet.:

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :
Ville : Grenoble
Adresse email : lambertmadeleine38@gmail.com (Non validée)
Adresse ip : 37.165.185.88

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• **CONTRIBUTION N°75**

Lison

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 15:43:45
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Etat : Observation publiée
Objet : Eolienne à Roybon
Contribution : Le gîte de Roybon est un lieu agréable et calme où les gens peuvent venir y passer un week-end pour se ressourcer. Le projet d'installation d'éoliennes va complètement dénaturer cet endroit plein de charme et détruire le paysage naturel.
Pièce(s) jointes(s) :
Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.
Adresse :
Ville : Roybon
Adresse email : lison1996@gmail.com (Non validée)
Adresse ip : 87.91.92.160

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

• **CONTRIBUTION N°76**

Léa

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 17:43:36
Lieu de dépôt : Sur le registre électronique
Etat : Observation publiée
Objet : Implantation éoliennes
Contribution : Le gîte de Roybon est un endroit calme et ressourçant. Un paysage et une vue magnifique s'offrent à nous. Une endroit paisible loin de la ville, avec une possibilité de balade qui va être détruit par l'installation des éoliennes, qui viendront nuire à la zone naturelle du gîte.
Pièce(s) jointes(s) :
Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.
Adresse :
Ville : Romans-sur-Isère
Adresse email : leea.u@hotmail.fr (Non validée)
Adresse ip : 176.135.123.70

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°77**

Lamhamedi Lahcen

Organisme : Indépendant

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 18:13:12

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Contre les éoliennes

Contribution : L'installation d'un projet éolienne sur les terres de Saint Antoine viendrait complétement dénaturer et assombrir ce lieu paisible et calme. Ce projet impacterait le voisinage et notamment le gîte des Jacques très apprécié pour son environnement apaisant. Les randonnées et promenades n'y auraient plus le même charme avec des géants de fer à son côté.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Romans-sur-Isère

Adresse email : lahcen.lamhamedi@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 77.136.18.97

Les contributions N° 77 et N° 88 sont identiques

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°78**

Roche Chloé

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 18:19:20

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : Contre l'installation d'éolienne dans la commune de St-Antoine-L'abbaye

Contribution : J'ai eu l'occasion de visiter ce village pour me rendre au gîte Les Jacques. En effet, je suis venue dans ce village afin de bénéficier du calme de la campagne et d'échapper à la vie citadine. Le gîte Les Jacques offrant la possibilité de pouvoir faire des balades en poneys, de profiter de la nature, et de se reposer en toute tranquillité est aujourd'hui mit en péril à cause de l'installation d'éoliennes tout près de ce lieu. Les éoliennes nuiraient tant bien aux paysages, aux habitants ainsi qu'aux commerces de proximité notamment de par la dénaturation de ce lieu et aux nuisances sonores.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Romans-sur-Isère

Adresse email : roche.chloe@hotmail.com (Non validée)

Adresse ip : 176.158.99.88

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°79**

LOCATELLI Joëlle

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 19:16:22

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation non publiée

Objet : installation éoliennes à St Antoine L'Abbaye

Contribution : Je trouve vraiment désolant d'implanter des éoliennes dans une région où les paysages sont exceptionnels ; je fais beaucoup de randonnées et ces lieux sont magnifiques ; de plus pour les habitants de cette régions, ce sera vraiment insupportable ces éoliennes qui font du bruit... Je vous demande de bien vouloir ABANDONNER ce projet d'éoliennes dans une si belle région. Je vous en remercie par avance

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Montbonnot-Saint-Martin

Adresse email : joelle.locatelli@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 88.180.228.159

LOCATELLI Joëlle

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 19:42:31

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Installation de production d'électricité éolienne de St ANTOINE L'ABBAYE

Contribution : Je suis vraiment contre l'installation des éoliennes dans ce beau pays car je randonne souvent dans ce joli coin et ce serait vraiment dommage ...Plus encore, je pense aux habitants proches de ces éoliennes qui devront supporter le bruit insoutenable... Je vous demande donc de bien vouloir ABANDONNER le projet des éoliennes dans la commune de Saint Antoine l'Abbaye. Je vous en remercie par avance.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Montbonnot-Saint-Martin

Adresse email : joelle.locatelli@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 88.180.228.159

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

Les deux contributions de Madame LOCATELLI Joëlle sont identiques, elles sont réunies sous le N°79.

- **CONTRIBUTION N°80**

Thelma

Organisme : Particulier

Date de dépôt : Le 26/09/2018 à 20:32:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Ma contribution à l'enquête publique contre le projet éolien

Contribution : Certaines personnes ont fait le choix de vivre à la campagne, en retrait même des petits villages conscients qu'ils ont moins de commodités (commerces, transports, écoles...) pour y vivre en communion avec la nature. Et aujourd'hui on veut leur imposer des MACHINES GEANTES (150 à 180 m). Qui rêve d'avoir des lumières clignotantes toutes les 2 ou 3 secondes devant ses fenêtres la nuit, qui rêve d'entendre un bruit quasi continu lors de détente à l'extérieur, ces moments étant plus que fréquents lorsque l'on vit dans un tel lieu. Les promoteurs, partisans du projet pensent-ils aux habitations parfois rénovées avec labeur pendant des années ? Lorsque l'on vit dans un lieu si calme, si isolé, si reposant il est impensable d'y imaginer une large route où circuleront d'abord les énormes engins de construction et ensuite les nombreux visiteurs curieux. C'est donc naturellement que je m'oppose à ce projet qui dénature le paysage, crée des nuisances sonores, visuelles, écologiques (ironie du sort du point de vue écologique pour la faune et la flore)... Etant une habituée du gîte des Jacques pour

échapper aux turbulences de la ville je ne souhaite pas en retrouver les désagréments en ce lieu. J'aime y faire des balades à poneys en forêt, celles-ci n'auront plus le même goût de dépaysement avec ces immenses géants de fer.

Pièce(s) jointe(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : mathel.jea@hotmail.fr (Non validée)

Adresse ip : 89.90.57.153

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°81**

Maserati Benoit

Date de dépôt : Le 27/09/2018 à 15:34:19

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : opposition projet eoliennes

Contribution : Passionné de randonnée, je suis passé sur le site de Montrigaud et on ne me fera pas croire que la construction d'éoliennes c'est Ecolo! vu le massacre sur le secteur .. Quel gâchis face à cette splendide vue sur le Vercors. Vue la hauteur des éoliennes : 180 m on imagine le ressenti des habitants tout proches.. Partir ? Perte : 30 % de la valeur du bien On peut évidemment se poser la question de l'utilité d'un tel projet vu que la France exporte de l'électricité.. Au passage jeter un oeil sur le rapport de la cour des comptes, c'est vraiment intéressant. . Une prise de conscience sérieuse s'impose!! Je suis donc totalement opposé à ce projet

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Vernioz

Adresse email : maseratibenoit@aol.com (Non validée)

Adresse ip : 37.164.139.127

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°82**

Carcel fernand

Date de dépôt : Le 27/09/2018 à 17:35:25

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : non à la construction des éoliennes sur Dionay st Antoine l'Abbaye (isère)

Contribution : Suite à la construction de 8 éoliennes sur la commune de Montmiral et étant habitant de Dionay (chambarans). Ces éoliennes sont à '4,5 kms de mon habitation, et, depuis leurs installations, je suis dans l'obligation de fermer mes volets tous les soirs. Lumières rouge, lumières blanche... Les habitants étant plus près de ces éoliennes doivent être bien dérangés. Les éoliennes s'étant du Grand Serre à Montrigaud, Montmiral... Dionay ? St Antoine ? Il y en a de trop dans cette région et autour de nos habitations !! Je partage cette mobilisation afin que ces éoliennes (dernières ?), ne se construisent pas.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : fernand.carcel@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 92.129.223.89

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°83**

antonine

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 06:39:44

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Paysage et proximité de maisons

Contribution : Bonjour, Habitante de Saint Antoine l'Abbaye depuis plusieurs années, je suis sensible et inquiète de la potentielle présence d'un nouveau parc éolien, qui impactera notre très beau paysage d'une manière négative. Je suis aussi inquiète de l'impact sur les habitations voisines, il semblerait que certaines personnes vont être impactées très négativement au niveau de la valeur de leur maison, je trouve cela profondément injuste. Bien cordialement, Antonine (prénom fictif... je préfère garder l'anonymat)

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Ville : Saint-Antoine-l'Abbaye

Adresse email : lantonine2@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 195.235.52.104

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°84**

GASCOIN William

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 10:06:35

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Projet de centrale éolienne à Saint-Antoine l'Abbaye

Contribution : Je m'oppose fortement à ce projet industriel qui n'a pas sa place dans cette région touristique, et de plus, situé au sein d'un massif forestier. Je trouve cela inadmissible, même habitant loin de cette région, j' y séjourne de temps en temps pour les vacances; et je peux vous assurer que je n'y reviendrait plus si ces éoliennes gigantesques sont élevées un jour à cet endroit. Je ne comprendrais pas que ce projet puisse être autorisé. Bien cordialement William Gascoin

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : william.gascoin@gmail.com (Non validée)

Adresse ip : 109.214.135.220

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°85**

dominique

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 10:21:17

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : impact touristique et ecologique

Contribution : le projet d'éolienne ne tient pas compte des désagréments causés aux sites et au tourisme site: déboisement dénaturalisation de la flore donc impact

sur l'écosystème passage de très nombreux camions et convois donc impact sur l'état des routes et chemins impact sur la faune , oiseaux ,écureuil etc... se retrouve dans un environnement non naturel tourisme:les randonneurs ne vont plus être intéressés par des chemins devenus route et par des bois devenus clairières, des arbres devenus éoliennes diminutions des randonneurs donc impacte sur les gîtes déjà très touchés pendant les travaux dénaturations des sites par l'introductions, dans un secteur a forte densité de sites classés, de monuments alignés (éoliennes) très loin de l'intérêt que l'on peut porter a d'autres site d'alignements (carnac)sans parler de l'impact visuel; devoir de mémoire: face a l'ensemble des monuments historiques existant que laisse les éoliennes la forêt de chambaran est un haut lieu de la résistance,l'oublier est une honte.ne pas en tenir compte un sacrilège. avant tout projet une concertation et un dialogue est nécessaire afin de trouver des solutions (toujours possibles).un passage en force au profit de lobbying relève de la dictature.que les décideurs commence par tester dans leur jardin ou dans leur champs de visions de tel aménagements serait une bonne chose .mais en ont il le courage ? ou tout simplement pensent ils qu'ils vaut mieux mettre chez les autres ce qui les dérangent chez eux ?.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : domire57@orange.fr (Non validée)

Adresse ip : 80.9.4.22

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°86**

DOIZON André

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 10:33:48

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : Stop aux projets éoliens

Contribution : La France rurale est vendue à la découpe à des sociétés d'investissement (le plus souvent étrangères) au nom d'une énergie dite "verte" ; plutôt marron comme les 800 l d'huile toxique, les terres et métaux rares des alternateurs, les 1500 tonnes de béton hyper ferrailé à demeure dans le sol, les tonnes de matériaux composites non recyclable des pales et j'en passe, ce, pour chaque machine. Génial pour l'environnement ! Cette prolifération anarchique de projets n'est due qu'aux subventions massives accordées par l'état (sorties de notre poche) à cette industrie éolienne avec des rentabilités désastreuses. Nos voisins commencent à freiner cette folie, comme l'Allemagne devenue en 10 ans le plus gros pollueur en CO2 d'Europe, en cause, l'intermittence de ces énergies renouvelables, qu'il faut combler sur le réseau par la réouverture des centrales à lignite. La baisse des subventions et tout cette escroquerie s'arrête très rapidement. STOP à l'éolien sur nos territoires ruraux complètement détruits par cette fausse bonne solution. A bon entendeur salut.

Pièce(s) jointes(s) :

Il n'y a pas de pièce jointe à cette contribution.

Adresse :

Adresse email : a.doizon@wanadoo.fr (Non validée)

Adresse ip : 176.167.17.166

AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE

- **CONTRIBUTION N°87**

CHAZAL JOEL

Organisme : sppef/sites et monuments

Date de dépôt : Le 28/09/2018 à 14:24:34

Lieu de dépôt : Sur le registre électronique

Etat : Observation publiée

Objet : demande d'avis défavorable quant à l'installation d'éoliennes à Saint Antoine l'Abbaye

Contribution : voir fichier joint (si j'y arrive !!)

Pièce(s) jointes(s) :

[Télécharger la pièce jointe originale \(lettre sppef saint antoine labbaye.doc\)](#)

Document : lettre sppef saint antoine labbaye.doc, page 1 sur 3

Les contributions N° 47 et N° 87 sont identiques



Au service du Patrimoine depuis 1901

à MONSIEUR GEORGES GUERNET
Commissaire-enquêteur

Mairie de Saint-Antoine l'Abbaye

le 26 Septembre 2018

Monsieur le commissaire-enquêteur ,

Notre association créée en 1901 et déclarée d'utilité publique est catastrophée par l'invasion des aérogénérateurs inutiles et coûteux dans le département de l'Isère . Depuis 2006, j'ai participé activement à la mise en place du SCHEMA REGIONAL EOLIEN POUR LE DEPARTEMENT DE L'ISERE, dans les locaux de la préfecture et avec les différents intervenants concernés : Aviation civile et militaire ,Nature ,Z.N.I.E.F.F., monuments remarquables , couloirs aériens pour les oiseaux . etc

Vous connaissez sûrement ce document qui superpose les différentes cartes et il reste de toutes petites zones en bordure du département de la DRÔME qui éventuellement pourraient recevoir ces machinesles industriels se sont précipités et c'est fait , ils ont envahi les sites ...en dépassant une ou deux fois sur le département de l'IsèreMais le préfet était absent

Ensuite a été pondue la liste des Communes de l'Isère ,éligibles à l'éolien !! Document scandaleux qui donne 95% des communes éligibles à l'éolien !!! Même VOIRON ,dans son trou sans vent l'est !! C'est vous dire le sérieux du document .

Je dois rappeler ici que les éoliennes ne produisent pas d'électricité utilisable ,un ingénieur de la C.R.E. nous a fait une conférence il y a dix ans au moins au Sénat lors de notre assemblée générale !! Tout le monde sait qu'une éolienne de 30 Méga Watt annoncée pour alimenter un village de 3000 habitants ne risque pas d'alimenter ledit village car son rendement n'est que de quelques pour /cent (5/6) utilisableset que le fameux foisonnement dont on nous rebat les oreilles ne fonctionne pas du tout dans ce genre d'industrie

L'électricité produite est extrêmement variable , irrégulière ,inutilisable maisFACTUREE PLEIN POT en dépit de toute logique commerciale et payée par la taxe d'équipement sur votre facture E.D.F.comme tout le monde !!

Tout cela pour de pseudos théories écologiques parfaitement portées depuis des années par les lobbys des fabricants allemands et espagnols bénéficiaires de ces surtaxes

Pour revenir au projet précis pour lequel je vous demande instamment d'émettre un AVIS DEFAVORABLE (qui ne sera sûrement pas pris en considération ...) comme l'a déjà fait l'A.B.F. de LA DRÔME M. ARAMELnotre A.B.F. de l'Isère ne se sent pas concernée et sort peu de son bureau climatiséet roule donc dans le sens de l'histoirefût-elle coûteuse et inutile et défigurant le paysage autour de ce haut lieu patrimonial qu'est l'Abbaye de Saint – Antoine !

Je dirai :

Association fondée en 1901, reconnue d'utilité publique le 7 novembre 1936, agréée le 10 février 1978
SPPEF - 39, avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris - tél : 01/47/05/37/71 - fax 01/45/50/32/95
email : sppef@wanadoo.fr

Que l'étude de l'impact paysager est parfaitement faite pour qu'un citoyen concerné mais non au fait ne puisse pas la déchiffrer3 dossiers différents sans aucun lien formel entre eux et qui m'ont demandé une journée entière de travail !!

Pour le grand public ,le volet 5 , minimise l'impact paysager en ne mettant ni carte ni photomontage et passe sous silence l'étude de covisibilité avec les trois sites éoliens de La Drôme qui sont loins d'être discrets

Le volet paysager de l'étude d'impact dans le dossier 3 est consacré jusqu'à la page 60 à la présentation de ce seul projet , la 2° partie de la page 66 à 118 est consacré à l'étude de variantes dont on ne dit pas laquelle sera choisie (si on choisit !!)De la page 122 à 144 le projet proposé est en discussion

Dans le dossier 4 « volet paysager » on nous inonde de photomontages avec des éoliennes transparentes et artistiques qui en réalité seront bien visiblesmais on ne fournit pas de photomontages depuis les hameau proches du site ,ni depuis les points de forte covisibilité comme la D20B ou lointain comme les flancs du Vercors ,la Côte Saint-André ou les reliefs de la Drôme des collines !

Tout est fait dans ces dossiers pour que les gens concernés directement ne puissent pas prendre connaissance de l'impact paysager de ce projet industriel ni des covisibilités avec les trois sites d'aérogénérateurs déjà construits .

Pour conclure ,il est à noter que ce projet se situe dans un paysage remarquable autour de patrimoine religieux exceptionnel : grands espaces de bois et prairies ,pas d'installations commerciales ou industrielles ,larges panorama sur plus de 200 degrés est – ouest !

La D20B venant de ROYBON ou « Pierre et Vacances » installe avec force subventions ses 1500 chalets à vendre au pigeons étrangers permet d'admirer ces paysages uniques qui seront bientôt « aérogénérés » !!! Il y a déjà trois sites industriels éoliens ou tournent à vide 27 éoliennes qui dénaturent déjà le paysage SUD des Chambarans , or ce projet est situé à une altitude supérieure par rapport aux sites construits ,les nacelles se situeront à 650 mètres d'altitude ,le haut des pâles à 700 mètres ,très au- dessus du niveau des plateaux des Chambarans ,et elles se verront très bien ; point oublié sans doute dans l'étude paysagère que vous connaissez ...ce projet comprend quand même 11 éoliennes jusqu'à 50% plus hautes et plus larges que les éoliennes déjà installées dans les Chambarans et le long d'un axe majeur (la D20B) qui permet l'accès au village CLASSE de Saint – Antoine l'Abbaye ..

C'est pour ces différents arguments que je vous demande , Monsieur le commissaire enquêteur ,d'émettre un avis fortement défavorable pour que Monsieur le Préfet puisse refuser ce projet entièrement situé sur le territoire de l'Isère .

CHAZAL Joël,

délégué SPPEF ISERE

Association fondée en 1901, reconnue d'utilité publique le 7 novembre 1936, agréée le 10 février 1978
SPPEF - 39, avenue de la Motte Picquet - 75007 Paris - tél : 01/47/05/37/71 - fax 01/40/50/32/95
courriel : sppef@wanadoo.fr

Les contributions N°47 et N° 87 sont identiques
AVIS DU CONTRIBUTEUR SUR LE PROJET : DEFAVORABLE